

**Documents à télécharger**

**Annexe 4 - Normes d'hébergement des espèces visées aux annexes 2 et 3**

Espèce	Superficie Terrestre (m <sup>2</sup> ) Jusqu'à 2 animaux	Hauteur (cm)	Eau Jusqu'à 2 animaux		Superficie par Animal suppl.		Exigences
			Profondeur (cm)	Terre (m <sup>2</sup> )	Eau (m <sup>2</sup> )		
Basiliscus plumifrons	0.8	150	0.36	10	0.6	0.18	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Basiliscus vittatus	0.8	150	0.36	10	0.6	0.18	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Brachylophus bulabula	2	180	0.36	10	1.5	0.18	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Brachylophus fasciatus	2	180	0.36	10	1.5	0.18	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Chlamydosaurus kingii	2	150	0.36	10	1.5	0.18	A B C <sup>35</sup> D E F G <sup>23</sup>
Hydrosaurus amboinensis	4	200	0.48	10	2	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Hydrosaurus pustulatus	4	200	0.48	10	2	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Hydrosaurus weberi	4	200	0.48	10	2	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Iguana iguana	4	200	0.48	10	2	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>22</sup>
Intellagama lesueurii	1.5	150	0.3	10	1	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>23</sup>
Physignathus cocincinus	1.5	150	0.3	10	1	0.24	A B C <sup>32</sup> D E F G <sup>23</sup>
Cuora flavomarginata	0.5	40	0.25		0.25	0.05	C <sup>30</sup> E F G <sup>22</sup> H
Geoclemys hamiltonii	0.25	40	0.5	20	0.125	0.25	C <sup>30</sup> D E F G <sup>22</sup>
Astrochelys radiata	5	40	-	-	2.5	-	C <sup>35</sup> E F G <sup>22</sup>
Kinyxis belliana	1.5	40			0.75	-	C <sup>32</sup> E F G <sup>22</sup> H

Kinyxis nogueyi	1.5	40			0.75	-	C <sup>32</sup> E F G <sup>22</sup> H
Malacochersus tornieri	0.5	40	-	-	0.25	-	C <sup>35</sup> E F G <sup>22</sup> I
Pyxis arachnoides	0.5	40	-	-	0.25	-	C <sup>35</sup> E F G <sup>22</sup>
Testudo kleinmanni	1	40	-	-	0.5	-	C <sup>35</sup> E F G <sup>22</sup>

A : possibilité de grimper

B : Possibilité de se cacher en hauteur (par ex : présence de fausses plantes,...)

C<sup>x</sup> : Présence d'autant de points chauds que d'animaux à t° minimale de x degrés Celsius en fonctionnement diurne

D : température minimale de l'eau du bassin à 20°C

E : maximum 1 mâle par terrarium

F : Source UVB en fonctionnement diurne

G<sup>x</sup> : Température nocturne ne descendant pas sous x degrés Celsius

H : substrat d'une épaisseur tel qu'il permet l'enfouissement de l'animal

I : possibilité de se cacher dans un décor constitué de pierres plates

**Annexe 5 - Attestation vétérinaire en vue de la détention d'une espèce de reptile soumise à des normes d'hébergement**

<p>Je soussigné, vétérinaire,  Nom : ..... Prénom.....  certifie que :  Nom..... Prénom .....  Date de naissance.....  demeurant:  rue .....N°.....  CP .....Commune : .....  possède les installations permettant d'héberger les animaux suivants  selon les normes reprises à l'annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement  wallon du 10 décembre 2020 encadrant la commercialisation et la  détention de reptiles :  Nombre : .....  Nom scientifique : .....</p>	<p>Date et signature :  Cachet du vétérinaire :  * 1 attestation par espèce  Protection de la vie privée à l'égard des traitements  de données à caractère personnel  Conformément à la législation relative à la  protection de la vie privée à l'égard des traitements  de données à caractère personnel, les données que  vous adressez en complétant ce formulaire sont  destinées à permettre au Service public de Wallonie  de contrôler le respect des conditions de détention  d'un reptile par son détenteur et ne pourront être  transmises, sauf mention contraire dans ce  formulaire, qu'au SPW Agriculture, Ressources  naturelles et Environnement. Le détenteur peut avoir  accès à ses données ou les faire rectifier le cas  échéant. Il peut exercer ce droit (d'accès ou de  rectification) auprès du service auquel ce formulaire  est adressé.</p>
--	--

**Annexe 6 - Attestation vétérinaire pour la détention d'une espèce de reptile n'appartenant pas à la liste des espèces de reptiles pouvant être détenus**

Je soussigné, vétérinaire,  
 Nom : ..... Prénom.....  
 certifie que :  
 Nom..... Prénom .....

Date de naissance.....  
 demeurant:  
 rue .....N° .....

CP .....Commune : .....

possède les installations permettant d'héberger dans des conditions respectant leur bien-être les animaux suivants :

Nombre : .....

Nom scientifique : .....

Identification obligatoire de l'animal (N° de puce électronique )	Age estimé ou connu

Je certifie que le responsable possède ces individus depuis le ../. /....

Date et signature :

Cachet du vétérinaire :

\* 1 attestation par espèce

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel  
 Conformément à la législation relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à permettre au Service public de Wallonie de contrôler le respect des conditions de détention d'un reptile par son détenteur et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Le détenteur peut avoir accès à ses données ou les faire rectifier le cas échéant. Le détenteur peut exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel ce formulaire est adressé.